

DÉPARTEMENT  
DES  
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT  
DE  
BRIANCON

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DES ÉCRINS**

Membre en exercice : 24

Présents : 20

Pour : 22

Pouvoirs : 2

Contre :

Absents :

Abstention :

Excusés : 2

**DÉLIBÉRATION DU 29 Mars 2018  
N° 21**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 29 Mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard GUIMBERT

**Présents** : Francis CHAUD, Michel CHEYLAN, Jean CONREAUX, Marie Noëlle DISDIER, Cyrille DRUJON D'ASTROS, Michel ENGILBERGE, Camille FAURE, Martin FAURE, Michel FRISON, Serge GIORDANO, Gérard GUIMBERT, Alain JEANNE, Ghislaine LOMBARD, Jean Lin PAUL, Gilles PIERRE, Jean Robert RICHARD, Jean Pierre RIPPERT, Carole ROBERT, Gérard SEMIOND, Patrick VIGNE.

**Pouvoirs** : Joël GIRAUD à Cyrille DRUJON D'ASTROS  
Patrick VIGNE à Gérard GUIMBERT

**Excusés** : Elysabeth RICHARD  
Mary lyne VAUCHERE

L'an deux mille dix-huit, le 29 Mars, à 18 h 30, la Communauté de Communes du Pays des Écrins étant assemblée en session ordinaire, au centre socio culturel des écrins, après convocation légale du 22 mars 2018, sous la Présidence de Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

**Objet** : Subventions 2018 aux clubs sportifs pour l'année 2018.

- Vu le montant de 195 000€ fixé par le Conseil Communautaire du 30 novembre 2017,
- Vu les travaux du comité paritaire pour définir les critères de répartition de l'enveloppe,
- Vu la proposition du comité paritaire pour l'attribution des subventions aux associations sportives pour l'année 2018,

Le Président propose de fixer le montant des subventions aux associations sportives au titre de l'année 2018, comme suit :

	<b>Subventions 2018</b>
<b>SPORTS DE BOULES</b>	
Amicale Boule Argentiéroise	500 €
<b>SPORTS DE PLEIN AIR &amp; MONTAGNE</b>	
CAF l'Argentière-les Ecrins	780 €
Club FACE	14 500 €
Club Canoë Kayak Les Ecrins	12 900 €
Les Archers des Ecrins	1 500 €
<b>GYMS &amp; ARTS MARTIAUX</b>	
Karaté Club l'Argentière	550 €
Goshin Budokai	500 €
Judo Club des Écrins	7 500 €
<b>TENNIS</b>	
Tennis Club Argentière	1 700 €
Tennis Club Saint-Martin	800 €
<b>SKIS &amp; SPORTS DE GLACE</b>	
ESV	65 600 €
Ski Club PSV	14 500 €
Ecrins Snowboard Club	18 000 €
<b>AUTRES</b>	
AS Football	31 570 €
UNSS Les Giraudes	2 500 €
OIS	1 000 €
Argentière Ecrins Aquatic Club	14 400 €
Cavaliers du petit soleil	4 000 €
Loisirs et culture	1 100 €
Sport Santé Ecrins	1 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>195 000 €</b>

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :**

- Adopte la proposition de subventions aux associations sportives proposée par le comité paritaire.
- Charge le Président des notifications aux associations et de la prise des arrêtés et de leur mise en œuvre.
- Autorise l'inscription des crédits nécessaires au BP 2018 du budget Général.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président  
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Nomenclature acte : 7-5

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le 16-04-18

De la publication le 16-04-18